

Dans son communiqué de presse du 18 juin le Ministère de la santé annonce la relocalisation de la production du principe actif paracétamol sur le territoire national. Ceci constituera un premier exemple de son « *plan pour la relocalisation des industries de la santé* ». Des travaux sont ainsi engagés avec Seqens, Upsa et Sanofi pour que, d'ici 3 ans, la France soit en mesure de produire, conditionner et distribuer du paracétamol. Une partie des 200 millions d'euros qui sont mobilisés pour développer les industries de santé seront utilisés pour cette relocalisation.

**Conclusions : L'industrie pharmaceutique gagne à coup sûr, elle délocalise pour plus de profits il y a 13 ans et relocalise avec l'argent de nos impôts aujourd'hui.**

**Figure de rappel**

**Tract CGT 2007,**

La CGT refuse la délocalisation du paracétamol en Chine.

CGT SANOFI

Coordination des syndicats Cgt  
Paracétamol de Rhodia Roussillon :  
Un enjeu économique et de santé publique !!!

La direction de Rhodia (ex Rhône-Poulenc comme Aventis) expose lors d'un CCE du groupe : « Les analgésiques ne sont pas stratégiques pour le groupe. La politique d'achat des groupes pharmaceutiques comme Sanofi-Aventis (et autre BMS mais la liste est longue des spécialités pharmaceutiques à base de Paracétamol) pèse sur la rentabilité de ces productions. En conséquence la production de Roussillon est délocalisée dans la filiale Chinoise... »

**L'annonce est rude pour les salariés de Rhodia mais la résistance s'organise !!!**

Quelles sont les conséquences d'une telle décision pour Sanofi-Aventis (Doliprane, Di-analvex, etc.) et plus largement pour l'industrie pharmaceutique Française et Européenne ?

Depuis longtemps la CGT a interpellé la direction quant aux différents niveaux de qualité du paracétamol utilisé notamment à Liersen pour la fabrication du Doliprane.

A l'évidence si les fins de Paracétamol porte la même étiquette d'identification, le contenu n'est pas comparable entre du paracétamol de Roussillon et celui de l'usine Chinoise.

S'il n'y a aucun problème pour la mise en œuvre en fabrication pour le premier (granulométrie et pureté régulière) ce n'est pas le cas pour le second (des premiers lots contenant des solvants indignes avec la fabrication de spécialités pharmaceutiques poids de balai, insectes et autres) qui présente toujours des écarts de granulométrie qui imposent des réglages fréquents des machines.

Mais a-t-on vérifié chez Sanofi-Aventis si c'est la seule conséquence, tout aveuglé par l'aubaine d'une réduction des coûts de ce nouveau principe actif ? Biodisponibilité, pharmacogénance, analyses des impuretés, etc.

Au-delà du service médical rendu par le paracétamol (il n'est plus à démontrer) il y a un aspect de santé publique qui est posé par la stratégie du groupe Rhodia et cela dépasse largement les problèmes de coûts c'est la question de la maîtrise du savoir faire d'une maîtrise première indispensable.

En effet, si pour des raisons de coût ( MO, mais aussi réglementation industrielle plus laxiste) Rhodia confie à sa filiale chinoise l'exclusivité de la production de Paracétamol, rien ne garantit que ce groupe conserve ce savoir-faire lorsqu'il affiche une démission stratégique pour les analgésiques.

**La France et l'Europe peuvent-elle se détourner de la maîtrise de la fabrication du paracétamol (Roussillon étant le dernier site européen) ?**

Cette interrogation appelle des réponses des groupes pharmaceutiques comme sanofi-aventis (il y a plus de cent générations de spécialistes à base de paracétamol) vendues rien qu'en France, les autres labos doivent également s'exprimer) mais également les pouvoirs publics.

Pour plus d'informations et pour exprimer votre solidarité les syndicats CGT sanofi-aventis vous invitent à signer la pétition en ligne :  
<http://www.e-mouvement.com/approvisionnement/brisque/1050103.html>

Le 30 novembre 2007 les sites de Rhodia appellent à la grève pour maintenir l'activité Paracétamol à Roussillon. Les syndicats CGT du groupe Sanofi-Aventis solidaires interpellent la direction pour apporter des réponses industrielles et de santé publique à cette question du devenir du Paracétamol.

Le 30 novembre 2007

A cette époque personne ne prend en compte nos alertes, la CGT est même montré du doigt (tout comme aujourd'hui) comme le syndicat qui nuit au développement économique des entreprises françaises. **Résultat le tissu industriel est aujourd'hui brisé et les vautours partis faire fortune en Chine sont subventionnés pour revenir en France.**

**Nous n'arrêterons jamais notre combat pour l'intérêt général !!**

Qui veut des millions ?

Sanofi veut les Millions € que lui tend le Président Macron, qui lui-même est venu les chercher dans nos poches de contribuables. Des millions pour soit disant dynamiser le bassin d'emploi du vaccin en oubliant totalement l'abandon par Sanofi de la recherche des traitements antibiotiques et antiviraux.

Certes avec ce projet, SANOFI va rattraper son retard technologique dans la production de vaccin. Ceci va rendre dans les années à venir cette industrie beaucoup plus réactive et aussi toujours plus profitable.

Quand SANOFI et MACRON annoncent 200 créations de postes sur le site de vaccin de Neuville, toute la vérité n'est pas dite. En réalité, les 200 postes ne seront pas des créations de postes au périmètre de chez SANOFI PASTEUR mais des transferts de Marcy l'Etoile vers Neuville.

La CGT est favorable au progrès technologique, mais exige que celui-ci se traduise en progrès sanitaire et social ; et non comme trop souvent en suppression d'emplois et progression de dividende.

Si SANOFI fait des gains de productivité avec une nouvelle technologie celle-ci doit permettre :

- ✓ **Un progrès sanitaire** par une meilleure accessibilité aux traitements
- ✓ **Un progrès social** par le partage du travail comme la diminution du temps de travail que compensent les gains de productivité. Cela permettrait d'éviter un raz de marée emportant toujours plus d'effectifs.

Sans oublier que des investissements urgents sont aussi à obtenir sur Val de Reuil pour remplacer les Lyophilisateurs et en recherche.

Quels engagements en termes social et sanitaire a exigé l'Etat en contrepartie de cet argent public

→ à notre connaissance aucun !

La CGT se bat pour une entreprise dont la seule finalité est la réponse aux besoins de santé.

La recherche effrénée du profit conduit à des scandales inacceptables comme celui du prix des insulines aux USA.

**L'INSULINE TROP CHÈRE TUE**

SANOFI   
**RESPONSABLES ET COUPABLES**